

Vos questions / nos réponses

## Conjoint dans le déni de ses consommations

Par [Em26](#) Postée le 10/10/2025 18:41

Bonjour Je suis en couple depuis 3 ans avec un homme et nous avons un enfant de 2 ans. Lorsqu'on s'est rencontré il m'a caché qu'il avait déjà pris de la cocaïne dans le passé car au cours d'une discussion j'avais dis que je ne pourrais pas accepter quelqu'un qui consomme dans ma vie. J'ai finalement plus tard appris par une amie qu'il en avait consommé chez une connaissance en commun et quand je l'ai confronté mon conjoint a finit par me dire qu'il en avait effectivement pris à cette soirée et d'autres fois avant moi mais que c'était seulement quelques fois... et qu'il n'en consommerait plus. Récemment j'ai retrouvé chez moi des cuillères brûlées, une pipe à crack artisanale, une bouteille d'eau trouée avec de l'aluminium et un stylo dedans... tout ce qui porte à croire qu'il consomme maintenant du crack. Quand je l'ai confronté il a nié, inventé diverses excuses qui ne tenaient pas du tout la route, changé plusieurs fois de discours.. maintenant il dit que c'est son ami qui avait passé la soirée chez nous il ya quelque temps qui en aurait consommé dans la salle de bain en cachette et c'est lui qui aurait caché les cuillères là-bas mais ça non plus ça ne tient pas du tout la route. Sachant qu'il avait acheté également une bouteille d'ammoniaque lui-même et j'ai trouvé un message avec un dealer pour acheter quelque chose à 60€ le gramme. Pour ça il m'a donné comme explication que c'était pour du cannabis « filtré » ce qui ne correspond pas du tout à la valeur réel de ce produit mais plutôt à la cocaïne. Il a ensuite changé encore une fois de version et m'a dit qu'il était juste l'intermédiaire entre le dealer et un consommateur.. avec lui c'est toujours les autres. Il ne fait que mentir et je suis dans une impasse je veux protéger avant tout mon enfant.. il a également eu des gestes violents envers moi quand j'ai osé en parlé à sa sœur mais je cherchais juste de l'aide. Je lui ai dis de me dire la vérité que je pourrais l'aider et l'accompagner à se sevrer si il l'avouait mais rien n'y fait. Je pense être obligée de le quitter pour ma sécurité et celle de mon enfant mais je l'aime toujours c'est difficile et j'aurais l'impression de l'abandonner car si je le met dehors il n'aura nul part où aller. Mais il faut que je pose des limites car en plus de tout ça il n'hésite pas à voler mon argent ma carte bancaire etc. Je lui ai dis que je lui laissais du temps pour trouver un autre logement mais j'espère qu'il fera ce qu'il faudra car cette situation devient ingérable. Comment faire pour qu'il accepte enfin ses addictions ? Comment faire pour lui éviter le pire ? Que puis-je faire de mon côté pour me mettre en sécurité moi et mon enfant car il refuse de partir de lui même ? Merci de votre réponse

---

Mise en ligne le 17/10/2025

Bonjour,

Nous sommes sensibles à la situation que vous exposez et comprenons bien que de nombreuses interrogations vous traversent.

La question de vouloir susciter chez votre compagnon une remise en question ou le souhait d'initier un changement dans sa pratique de consommation, n'est pas aisée.

En effet, pour ce faire il importe qu'il admette cette réalité, puis qu'il se remette en question et enfin éprouve le souhait d'arrêter.

Le dialogue est votre seul levier pour exprimer ce que vous ressentez, poser vos limites et formuler ce dont vous avez besoins.

Toutefois, il est difficile pour l'entourage d'influencer une personne qui nie sa consommation et à plus forte raison si elle manifeste de l'agressivité ou de la violence.

Il nous parait essentiel que vous puissiez vous appuyer sur des proches de votre entourage (amis, famille) pour ne pas rester isolée. L'idée étant de vous prémunir d'un comportement inadapté (violences, vol d'argent, etc.). Il nous semble important que vous songiez d'abord à votre bien-être et à celui de votre fils, car c'est dans cet espace que vous pouvez décider de ce qui est le plus adapté pour vous.

Il est légitime que vous souhaitiez qu'il cesse ses consommations et se fasse aider. Or, les processus de remise en question et de changements sont fonction de chaque individu (parcours de vie, personnalité, fragilités, etc.) et peuvent être longs.

Nous comprenons également que vous soyez soucieuse de son devenir et que vous craignez qu'en lui demandant de partir, sa situation ne se dégrade. Cependant, l'on ne peut être aidant qu'à condition qu'il vous soit demandé de l'aide. Ainsi, il n'est pas possible d'agir sur tous les fronts et parfois la priorité est d'agir d'abord pour soi-même.

Ainsi, Si vous sentez qu'une aide extérieure est souhaitable, en vue de réfléchir de manière apaisée pour vous aider, n'hésitez pas à le faire.

Ce peut être avec un psychologue ou en vous rapprochant des consultations destinées à l'entourage de personnes dépendantes. Cela est possible au sein des Centres de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Des entretiens sont possibles pour évoquer la situation et bénéficier de soutiens adaptés à votre réalité. Les consultations y sont confidentielles et gratuites. Médecin addictologue, psychologue, infirmier sont en mesure de vous conseiller dans cette situation. L'idée est de vous permettre des pistes de réflexion et le recul nécessaire pour prendre des décisions les plus adaptées à vos besoins.

Si cette alternative vous intéresse, nous vous transmettons en bas de page un lien vers notre rubrique « adresses utiles » pour trouver les coordonnées d'un CSAPA près de chez vous. Il vous suffira d'y renseigner la ville et de sélectionner « soutien individuel usager/entourage ».

D'autre part, notre site internet propose un outil permettant d'interagir avec d'autres internautes connaissant une situation similaire à la vôtre. Il s'agit de notre rubrique « le forum des discussions ». Cela peut être intéressant en vue d'un partage d'expérience et du soutien. Vous trouverez également ce lien en bas de page.

En attendant, vous avez également la possibilité de contacter nos écoutants au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) pour échanger autour de votre situation. Le service est accessible 7j/7 de 8h à 2h. Egalement par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

---

#### **En savoir plus :**

- [Forums Drogues info service](#)
- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)